

# Parc Canin

Aire de liberté pour chien mise à votre disposition pour le bien-être de vos canidés. Toute autre activité y est proscrite.



- 🐾 Dans ce parc, les chiens peuvent se dépenser en toute liberté, sous la surveillance et la responsabilité de leurs maîtres.
- 🐾 Si le parc est occupé, échangez entre maîtres avant de lâcher votre chien, pour la sécurité de tous.
- 🐾 Maintenons la propreté du lieu : vous devez ramasser les déjections canines de votre chien. Des distributeurs de sacs et des poubelles sont à votre disposition.
- 🐾 Il est impératif de refermer les portes derrière vous, à votre arrivée comme lors de votre départ.
- 🐾 Si un accident survient dans l'enceinte comme à l'extérieur du parc canin, vous êtes priés de prendre contact avec les pompiers en composant le 18.
- 🐾 La Ville de Saint Alban-Leysse ne peut en aucun cas être tenue responsable de tout accident dû à l'utilisation de l'équipement.